



AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, lundi 24 janvier 2022, à 19h et qu'il y sera pris en considération le sujet prévu à l'ordre du jour, à savoir :

- 1- Ouverture de l'Assemblée;
- 2- Adoption des prévisions budgétaires 2022
- 3- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024;
- 4- Période de questions;
- 5- Fermeture de l'Assemblée spéciale;

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS LE 17 JANVIER 2022

Monsieur Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, certifie sous mon serment d'office que la présente convocation a été signifiée à tous les membres du conseil, publié sur le site internet et affiché conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois le 17 janvier 2022 entre 15h00 et 16h00 ainsi qu'à Monsieur le maire Jacques Lavallée.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour de janvier 2022.

Fredy Serreyn
Directeur général et secrétaire-trésorier